

Axes stratégiques de l'orientation scolaire et professionnelle

Novembre 2022

Ce document décrit les axes stratégiques de l'orientation professionnelle vaudoise pour la législature 2022-27, les objectifs spécifiques et les indicateurs d'impacts attendus. Ces perspectives concernent non seulement l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), acteur principal de cette politique publique, mais également d'autres intervenants tels que l'enseignement obligatoire et postobligatoire. En outre, la mise en œuvre de ces ambitions stratégiques ne peut se réaliser pleinement que dans le cadre d'une collaboration active avec les familles des jeunes concernés par le choix professionnel ainsi qu'avec les milieux économiques, tant pour les jeunes que pour les adultes, dans leur possibilité de certification que de maintien de leur employabilité dans notre tissu économique.

Remarque concernant la notion d'impact

Les actions conduites par l'OCOSP ne peuvent à elles seules influencer de grandes tendances telles que le choix des jeunes vaudois et vaudoises pour telle ou telle filière, le nombre de contrats d'apprentissage signés dans le canton, le taux de rupture dans les filières du secondaire II ou du tertiaire, le taux de certification des adultes ainsi que leur employabilité, etc. En revanche leur mise en œuvre vise à apporter une contribution à l'amélioration de ces différents indicateurs de fonctionnement du système de formation vaudois.

Axe 1 - Renforcer l'accompagnement pour favoriser les transitions directes vers des solutions certifiantes

Objectifs	Indicateurs d'impact
Mise en œuvre d'une prestation de placement en entreprise formatrice dans la perspective de stages ou/et de la signature d'un contrat d'apprentissage	Diminution des effectifs des solutions transitoires (mesures T1 et RAC1). Augmentation du taux d'élèves s'orientant directement en formation professionnelle à l'issue de la scolarité obligatoire.
Intensification de l'orientation et du coaching dans les classes de RAC1	Diminution du nombre de jeunes sans perspective de solution certifiante à l'issue du RAC1.
Intégration progressive du « Profil de compétences transversales (PCT) », outil romand visant à compléter les moyens ordinaires d'évaluation (bulletins de notes, certificat)	Augmentation du nombre de contrats d'apprentissage signés.

Axe 2 - Promouvoir la diversité des métiers et la communiquer

Objectifs	Indicateurs d'impact
<p>Création d'un espace d'information, de conseil et d'accompagnement (Maison des métiers) sur les métiers, les filières de formation, le marché de l'emploi, les possibilités de financement de la formation, etc.</p> <p>Ce lieu sera plus spécifiquement orienté sur les secteurs liés aux transitions numérique et énergétique, au domaine de la santé et plus généralement sur les domaines à fort besoin de main d'œuvre.</p>	<p>Augmentation du nombre de candidates et candidats dans les domaines économiques à fort potentiel de développement et besoin de main d'œuvre.</p>
<p>Intensification de l'approche du monde professionnel (AMP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elargissement de l'AMP à la voie pré-gymnasiale (VP) • Systématisation du bilan AMP en fin de 10^e • Renforcement de la collaboration entre conseillères et conseillers en orientation et enseignantes et enseignants AMP • Numérisation de la méthodologie AMP • Campagnes de promotion annuelle sur les réseaux sociaux 	<p>Augmentation du taux d'élèves s'orientant directement en formation professionnelle à l'issue de la scolarité obligatoire.</p> <p>Augmentation du taux d'élèves de VP ou de VG avec un bon niveau scolaire s'orientant en formation professionnelle à l'issue de la scolarité obligatoire.</p>
<p>Rapprochement école/entreprises par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de l'accès aux stages, en particulier pour les élèves de VP • Ouverture de l'école aux entreprises pour des présentations de métiers, en particulier ceux de la transition numérique et énergétique 	<p>Augmentation du nombre de stages effectués, en particulier en VP.</p> <p>Augmentation d'un nombre d'actions déployées par des entreprises dans des établissements scolaires.</p>

Axe 3 - Soutenir l'employabilité des adultes

Objectifs	Indicateurs d'impact
<p>Permettre à l'ensemble des adultes d'atteindre les compétences de base requises pour entrer dans une formation certifiante du secondaire II.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer le public-cible des adultes • Le conseiller, l'orienter, l'appuyer • Le soutenir dans l'acquisition de son titre certifiant du secondaire II 	<p>Augmentation du nombre de certification du secondaire II au sein de la population adulte.</p>
<p>Accompagner les plus de 40 ans dans le maintien de leur employabilité (VIAMIA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan professionnel 	<p>Nombre de demandes de bilans professionnels.</p>